



République de Pologne Rzeczpospolita Polska

Délégation de la
République de Pologne
M. Adam HASSINE

Sommet de l'UE pour la
Méditerranée et le Moyen-Orient

Comment relancer une coopération
trans-méditerranéenne/Moyen-Orient
profitable et facteur de paix ?



Rzeczpospolita Polska
W IMIĘ BOGA, ZA
WOLNOŚĆ NASZĄ I WASZĄ





Délégation de la République de Pologne

Sommet de l'UE pour la Méditerranée et le Moyen-Orient

Texte de politique générale

A l'affable attention de la Présidence du Sommet européen des chefs d'Etat pour la coopération trans-méditerranéenne/Moyen-Orient

La délégation de la République de Pologne est honorée d'être conviée à ce sommet qui nous permettra de relancer et d'accroître la coopération trans-méditerranéenne mais également la coopération avec les Etats du Moyen-Orient de façon profitable à tous en œuvrant pour la paix.

I. Le système politique polonais et son organisation

La Pologne est une république parlementaire démocratique caractérisée par un pluralisme politique. L'aspect multiparti de la nation polonaise s'est déjà manifesté à trois occasions depuis la déclaration de l'indépendance de la Pologne à l'issue de la première guerre mondiale, en 1918

La république de Pologne est dirigée par un Président, appelé Prezydent. Il est le chef de l'Etat, de la diplomatie, des forces armées et a la capacité, en accord avec la Diète de la République de Pologne, de nommer un Président du gouvernement, équivalent du premier ministre chez les pays voisins. Son mandat de présidence d'une durée de cinq années, est renouvelable démocratiquement une fois, au suffrage universel direct.

Le Parlement polonais, nommé Diète, est un parlement bicaméral composé de la chambre des députés (Sejm Rzeczypospolitej Polskiej) et le Sénat, où siègent respectivement 460 députés et 100 sénateurs pour un mandat de législature de 4 ans.



II. Le Moyen-Orient : Un extraordinaire carrefour de peuples, de continents et de religions faisant face à des enjeux géopolitiques historiques

Trois grandes populations, chacune d'une extrême diversité, étant les peuples Arabes, les Persans ainsi que les Turcs. La langue et la culture arabe, par exemple, caractérisent trois grandes zones : l'Égypte, le Croissant fertile et la Péninsule arabique, et se prolongent dans toute l'Afrique du Nord et une partie de l'Afrique noire (Soudan, Somalie, Érythrée). La « Ligue arabe » a été créée en 1945, et, si elle n'a pas réussi à concrétiser les aspirations à l'unité de la Nation arabe, elle reste un instrument utile dans la mesure où elle institutionnalise les contacts entre ces pays. De surcroît, une riche diversité religieuse caractérise la région du Moyen et Proche Orient : Juifs, Musulmans (sunnites / chiites), Chrétiens (Liban et Syrie) faisant partie intégrante des différents peuples arabes... Les populations arabe, turque et même kurde sont majoritairement de religion musulmane sunnite, alors que l'Iran est de religion chiite.

Le Moyen-Orient, une terre ancestrale de richesses culturelles et d'opportunités économiques, souffre des conflits armés et de l'instabilité qui règne dans plusieurs pays de la région. Depuis le début du XXe siècle, la zone géographique du Moyen Orient est devenue une véritable poudrière. Elle est tristement rythmée par tous types de conflits depuis maintenant près d'un siècle et de nombreuses guerres meurtrières. Jusqu'à présent, le principal défi auquel doit faire face la communauté internationale est la gestion du conflit opposant Israël à l'organisation du Hamas dont la solution est la création d'un Etat Palestinien souverain, les tensions religieuses croissantes depuis l'assaut du 8 octobre 2023 perpétré par le Hamas, les actes de piraterie en Mer Rouge, la crise humanitaire qui sévissant encore au Yémen ainsi que l'influence Sino-russe grandissante dans la région. Toutefois, les enjeux stratégiques du Moyen et Proche orient ne se limitent pas au domaine politique. En effet, la zone présente des richesses naturelles cruciales pour la construction d'un avenir mondial prospère. Ainsi, le contrôle des ressources énergétiques dont disposent principalement les pays de la péninsule arabique est sujet à tensions. Les importantes réserves de pétrole et de gaz naturel font du Moyen-Orient une région stratégique pour les puissances cherchant à sécuriser leur approvisionnement énergétique.

La Pologne jouit de relations diplomatiques et économiques prospères vis à vis des différentes nations du Moyen-Orient et se positionne en défenseur de la sécurité, l'ordre ainsi que la justice. Au vu de l'intensification des violences dans la région, la Pologne condamne fermement les opérations militaires que mène Tsahal en Cisjordanie occupée et préconise la solution à deux Etats, seule issue assurant la sécurité des peuples palestinien et israélien. Profitant d'échanges dynamiques avec l'ensemble des pays du Moyen-Orient, la Pologne souhaite intensifier cette dynamique positive afin d'accroître la coopération avec les nouvelles puissances émergentes de la région, par le commerce, la transition énergétique, l'échange de main d'œuvre qualifiée ainsi que l'éducation.



III. La Méditerranée, bassin de paix mis en péril

Dans un contexte où les défis migratoires sont au cœur des préoccupations internationales, il est crucial d'examiner de près la situation de l'immigration clandestine en Méditerranée et ses implications tant économiques que politiques. L'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex a publié un rapport, le mercredi 13 mars 2024, indiquant que l'immigration illégale vers l'Europe continue d'augmenter. Les réfugiés venant d'Afrique de l'Ouest sont les plus nombreux depuis janvier avec une augmentation record. Alors que l'année 2023 était la pire enregistrée sur le plan migratoire depuis 2016, les deux premiers mois de 2024 continuent dans ce sens d'après les statistiques dressées par l'instance. « Le nombre de passages irréguliers à la frontière vers l'Union européenne au cours des deux premiers mois de 2024 a atteint 31 200, un niveau similaire à celui d'il y a un an », indique l'étude. Ainsi l'agence enregistre une explosion de 541 % de l'immigration illégale en Europe en provenance de l'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord. Il est temps de mettre un terme à ces flux constants qui menacent la stabilité de l'Europe. L'agence Frontex gérée par les nations membres de l'Union Européenne présente des difficultés à gérer cet afflux et nécessite une refonte profonde. Les migrants économiques se faisant nombreux, il est nécessaire de régler les problèmes à la source en participant sur le plan économique, financier, matériel mais aussi culturel au développement et à la stabilisation des pays d'émigration. C'est pour cette raison que la Pologne souhaite développer les relations économiques avec les pays concernés en débloquent des fonds d'investissement destinés au développement. En outre, nous défendons une approche équilibrée qui allie sécurité et solidarité dans l'approche de la gestion des flux migratoires. La Pologne estime que la sécurité des frontières de l'Union Européenne relève d'une priorité absolue et nous estimons ainsi que la politique migratoire doit non pas suivre la thèse de l'accueil inconditionnel de tout migrant, mais plutôt le partage de la charge entre les différents pays de l'U.E.

Enfin, Ainsi, la Pologne réitère ses vœux de coopération vis à vis des pays du Moyen et proche Orient ainsi que les pays bordant le bassin méditerranéen. Nous pensons que cette coopération à différents niveaux est la clé pour bâtir un avenir prospère, autant pour les régions concernées que pour la Pologne et l'Europe.



H. Adam

Délégué de la République de Pologne

Rzeczpospolita Polska
W IMIĘ BOGA, ZA
WOLNOŚĆ NASZĄ I WASZĄ

